

## Programme de la Formation

# Coopérations de l'entreprise : avec d'autres architectes ou avec d'autres maîtres d'œuvre (cotraitance, sous-traitance, contractualisation) / Gestion MOE 7

1 jour soit 7 heures de formation

## CONTEXTE GÉNÉRAL

En période d'incertitude, l'entreprise n'intègre qu'un minimum de ressources nécessaires, et considère l'activité de production à très court terme en recourant parfois à des ressources externes.

Comment dans ce cas organiser la cohésion d'une entreprise, et la cohérence de sa production ?

**Cette session de formation peut être complétée par l'un des modules suivants afin d'acquérir l'intégralité des compétences nécessaires pour « Diriger une entreprise de MOE » et la pérenniser. [programme](#)**

- L'entreprise : cadre réglementaire, décisions stratégiques (statut juridique, statut social du dirigeant, responsabilité)
- Stratégies d'accès à la commande et de développement des activités
- Maîtriser la gestion financière de l'entreprise
- Les ressources humaines salariées : règles de droit, contrats, salaires, recrutement
- Les contrats de maîtrise d'œuvre : principes et négociation
- Organiser la production : ressources, outils, méthodes

*N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements*

## OBJECTIF(S) - Voir les objectifs pédagogiques, développés dans chaque module

Construire des projets collaboratifs avec des ressources externes.

## PUBLIC CIBLE

Architectes, paysagistes concepteurs, responsables administratifs des entreprises de maîtrise d'œuvre

## PRÉREQUIS

Connaissance du processus de production du projet et de l'organisation de la production de l'entreprise.

## MODALITÉS DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION

Avant la session, un questionnaire de positionnement préformation est proposé aux participants, afin de permettre au formateur d'affiner sa présentation en fonction des profils et des attentes de chacun.

Il sera complété dès l'ouverture par un tour de table de présentation.

Ensuite, plusieurs évaluations ponctueront la formation, sous forme de quiz, d'exercices, de jeux de rôle ou d'échanges oraux.

Le dernier jour, un bilan oral permettra de revoir ensemble les points d'acquisition de ces journées. **Il sera complété par un questionnaire qualité transmis par mail 2 jours après la formation. La réponse au questionnaire conditionne l'envoi des attestations de formation.**

Une attestation de formation avec autoévaluation sera ensuite transmise sur l'adresse personnelle du participant.

Module

# Gestion MOE : ressources humaines : intégrer ou externaliser, collaborations non salariées, planification

1 jour soit 7 heures de formation

## OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :

- identifier les types de collaborations non salariées possibles.
- évaluer les conséquences juridiques et stratégiques
- construire des projets collaboratifs avec des ressources externes.

## FORMATEUR(S)

SZPIRGLAS Sophie - Conseil en organisation aux entreprises de MOE / Assistance à la MO

## OUTILS PÉDAGOGIQUES

Présentation servant de fil conducteur à la formation, accompagnée de divers documents modèles : contrats de collaboration libérale, ...

## PROGRAMME

Stratégies d'externalisation de la production et des compétences  
Types de collaborations : cotraitance, sous-traitance, collaboration libérale  
Risques et avantages : propriété intellectuelle, assurances, flexibilité